

Descriptif technique

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 (largeur réduite et standard) en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Dalle podotactile en résine thermoplastique antidérapante de 600 x 420 mm et de 7 mm de hauteur (une fois appliqué), composée d'une semelle de 2 mm de hauteur et de plots Ø 25 mm de 5 mm de hauteur. Matière thermoplastique formée par saupoudrée de charges antidérapantes uniformes par couches successives.

Fixation par thermocollage à l'aide d'un chalumeau à cloche (minimum 3 bars, gaz propane).

Produit résistant à l'eau, au sel, aux huiles, lubrifiants et autres hydrocarbures et exempt d'amiante, de solvants et de produits chimiques dangereux.

Coefficient de glissance (AFPV) : 0,95.

Disposition des dalles à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

Dimensions

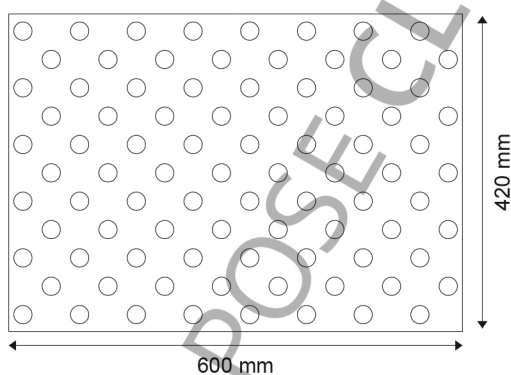
Longueur 600 mm x largeur 420 mm x hauteur 7 mm (une fois appliqué).

Semelle : hauteur 2 mm (une fois appliqué).

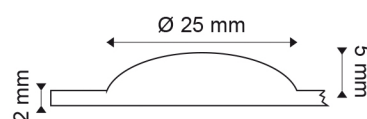
Plots : Ø 25 mm x hauteur 5 mm.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1/10) :



Détail d'un plot (éch. : 1) :


Matière / Finition

Résine thermoplastique.
Aspect mat.

Fixation

Thermocollage à l'aide d'un chalumeau à cloche à gaz propane (minimum 3 bars).
Primaire d'accroche réf. VIAXI sur sols non bitumineux.
Produit livré avec une semelle de ragréage.

Teintes / Coloris

Blanc.
Autres coloris sur demande.

Usage

Extérieur (selon nature du sol).